

nouvelles CSN

Service de l'information
1601, de Lorimier
Montréal H2K 4M5

Numéro
210
30 mai 1984



CSN
PLUS D'ADHÉRENTS ET PLUS
AUTREMENT

Près de 1 800 délégué-e-s au plus gros congrès de l'histoire de la CSN



Nouvelles CSN

numéro 210

Dans ce numéro, un résumé du 52^e congrès de la CSN auquel ont participé quelque 1800 délégué-e-s de partout au Québec. Plus les revendications des jeunes organisés à l'intérieur du Regroupement autonome des jeunes, les problèmes dans les garderies et les petites nouvelles. Pour ce qui est du budget Parizeau...

Rédaction

Jean-Noël Bilodeau
Michel Crête
Guy Ferland
Henri Jalbert
Jean-Pierre Paré
Edith Pariseau
Michel Rioux

Photographie

Archives CSN
Pierre Roussel
Pierre Gauvin-Evrard
Louise de Grosbois

conception graphique

Jean Gladu/Tricycle

composition

Tricycle Compo

impression

Interlitho

distribution

l'équipe de distribution de
la CSN (514) 598-2233

NOUVELLES CSN, organe officiel de la CSN, paraît toutes les deux semaines, à l'intention des travailleuses et travailleurs. Pour nous contacter, téléphoner au service d'information de la CSN (514) 598-2155 ou utiliser le réseau-télex de la CSN.

Le budget Parizeau

«Tellement vide que c'en est inquiétant»

Il faut croire que si ça n'avait pas été le printemps et qu'à cette époque le ministre des finances présente un budget, M. Parizeau n'aurait pas fait de discours que personne ne s'en serait aperçu!

«Le budget présenté par Jacques Parizeau est tellement vide que c'en devient inquiétant», a déclaré le président de la CSN Gerald Larose, ajoutant que rien de ce qui constitue la vie réelle du monde, avec les problèmes de chômage, de mises à pied et d'inquiétude n'a été abordé dans le budget du gouvernement québécois.

«Les 410,000 chômeurs et chômeuses officiels, leurs familles, les 694,000 personnes qui dépendent de l'aide sociale pour leur subsistance n'ont pas de quoi trouver d'espoir dans ce budget», a-t-il ajouté.

Il a qualifié de «budget de sur-place» l'exercice du ministre des finances. En effet, en dépit des quelques millions saupoudrés ici et là, il n'y a rien là-dedans qui ressemble de près ou de loin à un énoncé de politique budgétaire.

À part la reconduction de certaines politiques déjà en opération, comme Corvée-habitation, ce budget ne présente aucune perspective de solution en ce qui a trait au chômage, à l'industrialisation, aux services à la population. Gerald Larose, dans ses commentaires, est revenu sur la discrimination qui est exercée à l'endroit des jeunes de moins de 30 ans, qui reçoivent moins que la moitié de l'aide sociale versée aux adultes.

Quant à la levée du péage sur les autoroutes - échelonnée sur une période de 20 mois - le président de la CSN a souligné l'incohérence de la politique gouvernementale en cette matière. Il y a deux ans, en effet, le même gouvernement, disant vouloir mettre l'accent sur le transport en commun, décrétait une hausse du coût des péages sur les autoroutes.

«Nous attendons impatiemment le Livre blanc sur la réforme de la fiscalité; la CSN sera présente dans ce débat pour défendre les intérêts des classes populaires», a conclu Gerald Larose.

Pétrole:

Il faut une Régie

Le ministre Parizeau a annoncé, dans son discours, la création d'un groupe de travail chargé de se pencher sur le problème des hausses décrétées par les pétroliers.

On sait que la CSN, à la suite des hausses décrétées en novembre quelques jours après la réduction de la taxe ascenseur, avait réclamé du gouvernement la création d'une Régie des prix du pétrole, comme il en existe pour le gaz, le téléphone, l'électricité.

«Nous constatons que le ministre Parizeau s'est rendu compte que les contribuables n'ont pas touché le bénéfice qui

leur était destiné mais il n'en tire pas la conclusion logique. C'est pourquoi la CSN maintient sa revendication concernant la création d'une Régie publique», a commenté Gerald Larose.

Pauline Marois n'a rien réglé!

Le samedi 26 mai, vers 11 heures du matin, les forces policières ont évacué une centaine de jeunes assisté-e-s sociaux qui depuis 4 jours occupaient les locaux du Centre des services sociaux du Montréal Métropolitain (CSSMM).

Ces jeunes âgés entre 18 et 30 ans réclament la parité des prestations d'assistance sociale avec leurs aînés de 30 ans. Les jeunes assisté-e-s sociaux du Québec, ils sont plus de 137,000, retirent des prestations d'aide sociale de l'ordre de \$152.00 par mois alors que les plus de 30 ans reçoivent \$418.00.

Intervention policière

Quelques heures avant l'opération policière, soit le vendredi soir, un porte-parole du Regroupement autonome des jeunes (RAJ), Pierre Sabourin, accompagné par une trentaine d'occupant-e-s, a participé à un débat public avec le ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, Pauline Marois, dans le cadre de

l'émission Forum de Télé-Métropole (TM) co-animée par Jean Cournoyer et Mathias Rioux.

Les représentant-e-s du RAJ sont unanimes à dire que le ministre Marois n'a rien réglé et au contraire s'est confinée dans des positions déjà connues. D'après le RAJ, les solutions envisagées par la ministre et le gouvernement du Québec font des jeunes assisté-e-s sociaux du «cheap labor» à la disposition du patronat.

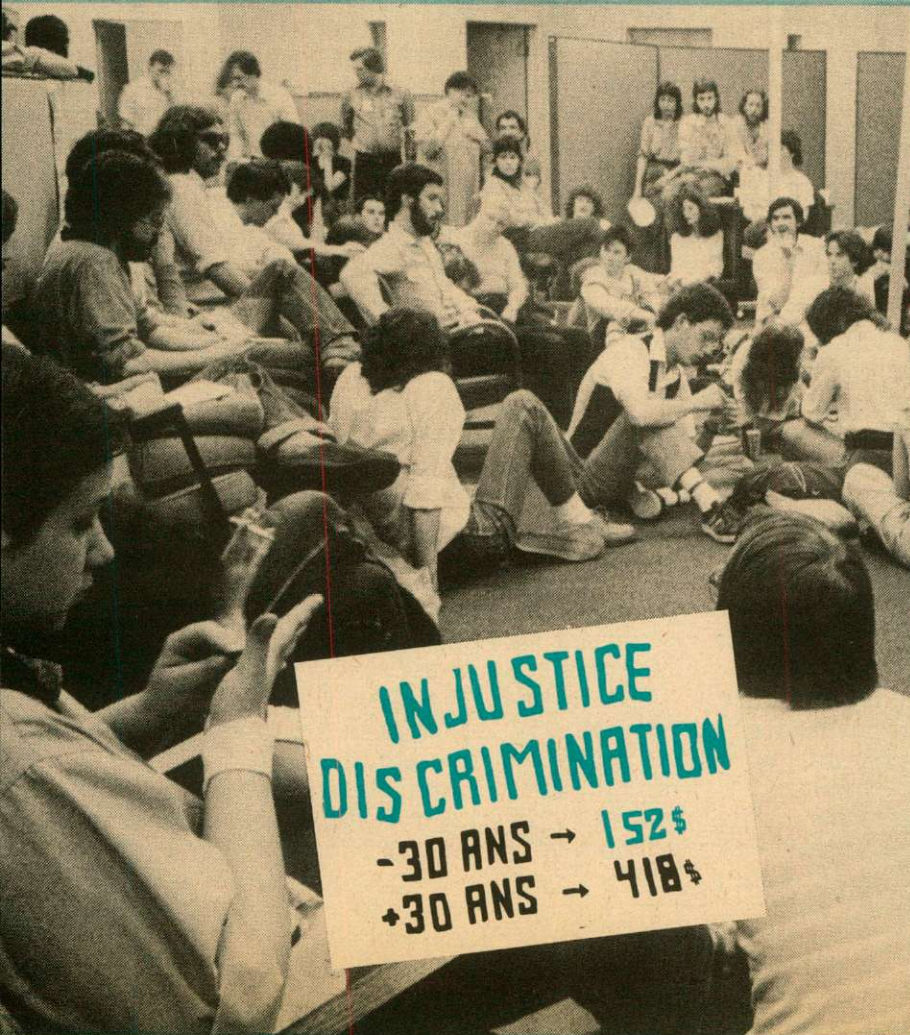
Par exemple, d'expliquer Pierre Sabourin, le stage en entreprise financé par le gouvernement du Québec revient à rémunérer \$2.00 de l'heure le jeune assisté-social. C'est ce que le gouvernement du Québec propose aux jeunes sans-emplois.

Idéalement le RAJ revendique des emplois stables et décents pour la jeunesse du Québec; cependant, à défaut d'Avoir un gouvernement qui a des politiques créatrices d'emplois, le RAJ revendique la parité d'aide sociale pour toutes et tous quel que soit l'âge.

La CSN appuie les jeunes!

La CSN a donné un appui notable aux jeunes assisté-e-s sociaux désireux de se trouver un emploi.

D'autre part, rappelons que le rapport de l'exécutif de la CSN déposé au 52 ième congrès fait abondamment état des problèmes vécus par ceux-ci. D'ailleurs dans le cadre du congrès, le vice-président responsable de ce dossier, Christophe Auger, et un membre du RAJ, Michel Croteau, ont donné une conférence de presse critiquant le programme gouvernemental de stage en entreprise.



«À 152.00 par mois c'est la misère, le vol, la prostitution et le suicide. Et tout ce que le gouvernement a à nous offrir c'est le «cheap labor». Un montant comme \$152.00 par mois c'est la sous-pauvreté. Le gouvernement sait-il qu'à elle seule la carte d'autobus et de métro (CAM) c'est un sixième de notre allocation?»

Pierre Sabourin

«\$152.00 par mois c'est \$1,800 par année. Essayez de vous imaginer avec \$1,800 par année pour vivre. Est-ce que les jeunes ont le choix ou non de rester chez leurs parents avec \$1,800.00 par année comme revenu?»

Mireille Audette

«Dans le contexte actuel, la parité des prestations d'aide sociale c'est la correction d'une inégalité inacceptable à l'égard des jeunes. Ce que les jeunes veulent c'est la création d'emplois et à la CSN nous croyons que des revendications comme la réduction du temps de travail et l'augmentation du nombre minimum de semaines de vacance de 2 à 4 prennent tout leur sens»

Christophe Auger
vice-président CSN

Se retrousser les manches

PRÉPARER LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

«Nous venons de connaître un congrès d'unification, de stabilisation. Je dirais même un congrès de retrouvailles», a confié à **Nouvelles CSN** le président **Gérald Larose**.

«Ce qui compte à partir de maintenant, ajoute-t-il, c'est de concrétiser les grandes orientations prises au 52^e congrès et préparer en conséquence la rentrée de septembre. En même temps, il faut se retrousser les manches et préparer le congrès d'orientation du printemps».

Gérald Larose insiste sur l'importance des décisions prises en ce qui a trait au secteur économique, à la suite de débats qu'il qualifie de «débats en profondeur, portant sur l'essentiel».

«Quand on décide de valoriser la planification économique, la démocratisation des institutions publiques qui administrent l'argent des travailleurs, l'appropriation des leviers économiques, on ne choisit pas de rester dans les coulisses; on décide collectivement que le poids de la CSN, qui est énorme, doit être utilisé pour influencer les décisions qui se prennent», déclare-t-il.

À ses yeux, occuper toute la place qui nous revient, là où nous estimons stratégiquement important d'être présents, signifie simplement que nous assumons nos responsabilités. «Il n'a jamais été question d'en faire un substitut à l'établissement d'un rapport de forces sur d'autres fronts», précise le président de la CSN.

Sur la politique globale de réduction du temps de travail, Gérald Larose souhaite que le mouvement dégage un «coordination serrée des négociations autour de ces enjeux majeurs». Prenant à témoin les grèves générales déclenchées en Allemagne par les métallurgistes pour la semaine de 35 heures, il souligne qu'il nous faudra au plus tôt, dans tous les secteurs, s'engager résolument dans des actions concrètes.

4 **Nouvelles CSN**



Sur l'accès à la syndicalisation, il témoigne de la volonté de la centrale de défendre une réforme significative des lois du travail «pour que celles et ceux qui n'ont pas la chance d'être syndiqué-es puissent le devenir sans risquer leur emploi».

Sur la question de la condition féminine, qui a fait l'objet de débats tendus la dernière journée du congrès, Gérald Larose dit espérer que tout le questionnement autour de ce sujet soit démocratisé et élargi à tout le mouvement. «Notre soutien actif à des revendications favorisant concrètement la militance des femmes, comme par exemple l'extension du réseau public de garderies, est acquis et doit être enraciné».

Le congrès ayant massivement rejeté la loi 42 sur l'indemnisation des victimes d'accidents

ou de maladies du travail, une semaine nationale sur la santé-sécurité se tiendra au cours des prochains mois. «Là-dessus, il nous faut poursuivre l'approfondissement de notre stratégie syndicale».

Conscient des difficultés inhérentes à la tenue de congrès réunissant autant de délégué-es sans que la préparation ne soit suffisante, l'exécutif de la CSN avait justement pris la décision de se préparer «autrement» pour le prochain congrès régulier. En particulier en impliquant davantage les différents organismes dans la période de préparation. «La tenue d'un nouveau congrès dans environ un an nous pose des difficultés particulières, admet-il, mais nous allons tout tenter pour améliorer le travail préparatoire au congrès.»

LE CONSEIL EXÉCUTIF DE LA CSN



Christophe Auger,
vice-président



Monique Simard,
vice-présidente



Gérald Larose,
président



Roger Valois,
vice-président



Michel Gauthier,
secrétaire



Léopold Beaulieu,
trésorier

BUDGET ADOPTÉ

Le budget préparé par le comité exécutif, le bureau confédéral et le conseil confédéral durant les semaines qui ont précédé le congrès a été adopté tel que présenté, à toutes fins utiles.

Aucune hausse de cotisations à la Confédération n'est prévue pour les deux prochaines années; les revenus sont estimés à \$50 millions et les dépenses à \$53 millions. 90 pour cent du déficit prévu se retrouve au Fonds de défense professionnelle. Le comité exécutif estime en effet qu'avec le début de reprise économique qui peut être constaté, le nombre de travailleurs et de travailleuses qui auront recours à la grève pour faire valoir leurs droits se situera à nouveau autour de la normale, soit à peu près 2500 grévistes par semaine.

Durant les deux dernières années, le nombre moyen de grévistes s'est situé à un niveau de beaucoup inférieur à la normale.

Au budget de fonctionnement, c'est un déficit de \$60,000 sur un budget d'environ \$25 millions pour deux ans qui est prévu. «La situation demeure serrée et il nous faudra continuer d'exercer notre vigilance», a commenté le trésorier Léopold Beaulieu.

LE CENTRE FERNAND-JOLICOEUR

Le congrès a par ailleurs décidé de rembourser, à même la liquidité accumulée, l'hypothèque sur le Centre de formation Fernand-Jolicoeur de Lanoraie. Cette mesure, accompagnée d'un certain nombre d'autres, contribuera à diminuer de plus de la moitié le coût d'opération connu durant la dernière année.

Des changements ont en effet été apportés à l'organisation du travail, aux horaires; des efforts

seront mis pour augmenter le taux de fréquentation. D'autre part, une proposition visant à mettre en vente le Centre de formation a été clairement rejetée par le congrès.

LE QUOTIDIEN

Au cours du 52ième congrès de la CSN, le service d'information a publié un huit-pages quotidien, de son nom le Quotidien du congrès. La table-ronde et les entrevues reproduites dans les quatre pages qui suivent sont extraites du Quotidien.

«Le mouvement, c'est une famille extraordinaire»

- J.A. Turbide

«Ce qui me chagrine le plus en quittant le 30 mai, c'est de savoir que je serai moins près de cette belle et extraordinaire famille qu'est notre mouvement. Les instances vont me manquer».

Joseph-Albert Turbide - mieux connu sous le nom de J.A. - prend sa pré-retraite le 30 mai. C'est son dernier congrès de la CSN. Assidu, suivant attentivement les débats, il est entouré de ceux et celles qu'il a formés dans son syndicat, à l'hôpital Robert-Giffard de Québec. «C'est presque mes élèves», dit-il avec une pointe d'affection dans la voix.

«Je peux témoigner que c'est vrai ce qui est dit dans le rapport de l'exécutif des conditions de travail dans les hôpitaux il y a 30 ans. Quand j'ai été engagé cuisinier en 1947, on m'a donné \$25 par semaine,» nous raconte-t-il.

Commencé dans son syndicat local, son travail militant l'a amené à travailler au niveau de la fédération, au niveau de la région. Il se rappelle les débats extraordinaires qui ont accompagné la réforme des structures des syndicats, dans la région de Québec. «Jusqu'en 1969, il y avait dans toutes les institutions des syndicats divisés entre les hommes, les femmes, les garde-bébés... Cela a pris du temps avant qu'on réussisse à s'ajuster mais quand le changement a été fait, notre outil collectif était plus fort».

Quand M. Turbide parle de «l'outil collectif», il parle du syndical local, des instances, de tous les niveaux d'action syndicale. Il a vécu des moments intenses. «J'ai été congédié en 1969; on était 12 dans le même cas. On avait fait une grève pour que les 432 aides-infirmières aient les

mêmes conditions que les hommes préposés aux malades. On a perdu le grief. On a rebâti un rapport de forces. On était 12 à militer à plein temps. Les boss avaient commis une erreur. On a été réintégré. C'est eux qui ont sauté».

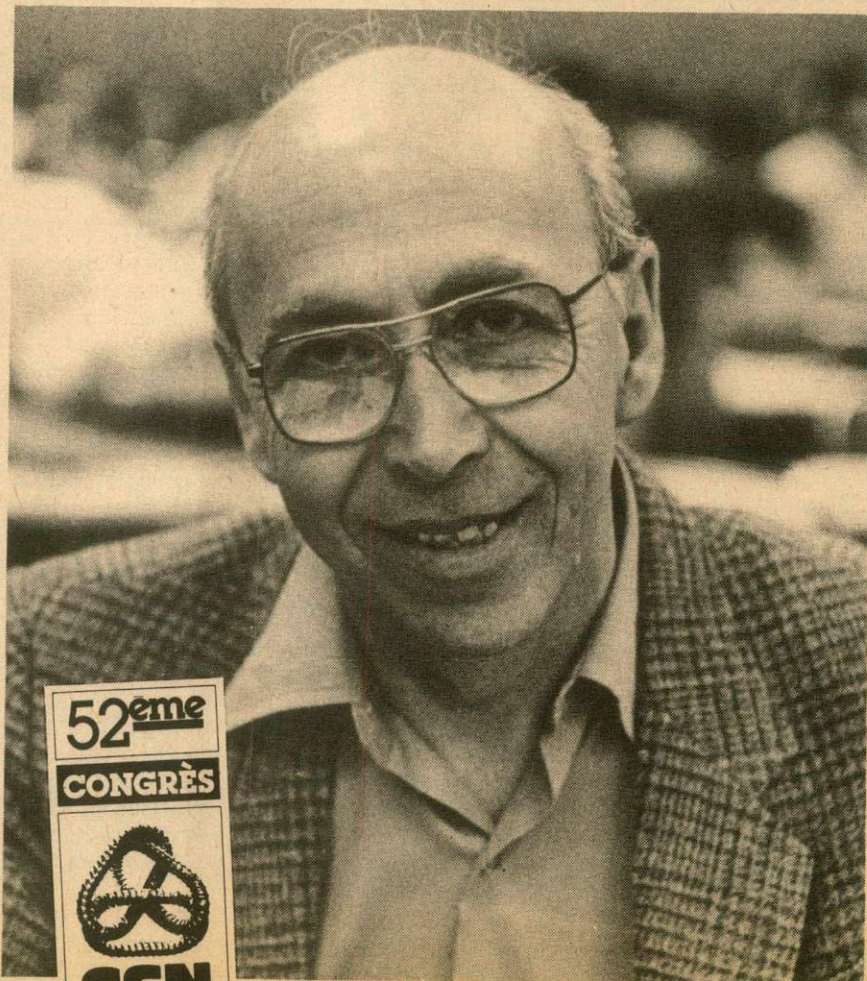
1972

Son visage s'assombrit quand il se rappelle les événements de 1972. «Quand j'ai vu Marcel Pepin aller en prison à notre place, ça m'a fait vraiment mal. J'ai signé une lettre collective lui demandant d'aller en appel. Quand la Cour suprême l'a condamné, j'étais à Ottawa avec lui. Il m'a écrit une lettre».

L'employeur l'a toujours trouvé «embarrassant». «Je comprends un peu pourquoi: du 3 avril au 2 mai, j'ai déposé 75 griefs dans mon groupe de l'alimentation, à l'hôpital», dit-il avec un peu d'ironie.

«C'est la CSN, qui m'a tout appris, qui m'a formé». Il formule un souhait: «que tous nos membres comprennent davantage la force de notre outil collectif».

J.A. prend sa retraite le 30 mai, mais on sent qu'il ne sera pas loin. «J'ai dit à Gérald Larose l'autre jour que j'étais prêt à donner un coup de main si on avait besoin de moi».



52^{eme}

CONGRÈS



CSN

Mon université a été la CSN - Georges Dionne

«C'est beau la CSN. Je suis fier d'avoir été invité au congrès après quelques années de retraite. Je prends ça comme une reconnaissance, mais ce que j'ai fait on l'a fait ensemble. Ça me fait d'autant plus plaisir que chez nous dans l'amiante, on a toujours continué la tradition CSN, en l'adaptant aux conditions de l'époque. Avec le recul du temps, on constate qu'on en a fait des choses, on en a dérangé du monde, mais toujours dans la tradition CSN.»



Georges Dionne, qui après huit ans de retraite passe encore régulièrement au conseil central de Thetford chercher les communiqués et publications de la CSN, parle avec émotion de ce que le mouvement lui a apporté. Entré à la mine à 17 ans en 1933, il y a passé 43 ans, et il a relaté son expérience militante dans un livre intitulé précisément: «43 ans dans leur trou». Il a participé à la fondation du syndicat en 1935, et fait les grandes grèves de 1949 et 1975.

«Mon université dit-il, ça a été la CSN. C'est là que j'ai reçu le goût de lire, le goût des questions sociales. Quand on a vécu dans la CSN, on comprend des choses qu'on ne comprendrait pas autrement. Mais ce qui m'a fait mal, c'est quand on me traitait de communiste parce que je faisais du syndicalisme. Mes enfants revenaient de l'école et ils me demandaient si c'était vrai que j'étais communiste. En vieillissant ils ont compris.»

En se remémorant le premier congrès CSN auquel il a participé à Thetford en 1937, et où il ne comprenait pas tout ce qui se passait, rappelle-t-il, Georges Dionne souligne tout le chemin parcouru par la CSN, mais dans la continuité de la déclaration de principes qui l'a toujours guidé, même si elle pourrait être adaptée au langage d'aujourd'hui, précise-t-il.

Gravement atteint d'amiantose, Georges Dionne est heureux de souligner les progrès considérables accomplis dans le dépoussiérage des mines, conséquence de la grève de 1975 qui a également amené la loi 52 sur l'indemnisation des victimes de l'amiantose et de la silicose. On se rappelle que la CSN avait tenu cette année-là un congrès spécial pour renflouer le fonds de défense et soutenir la grève des mineurs.

LE CONGRÈS REND HOMMAGE À DEUX GRANDS SYNDICALISTES

«Notre force, c'est
la continuité!»

Madeleine Parent

«L'hommage qui m'a été rendu, c'est en quelque sorte un rappel des luttes des travailleuses et travailleurs du Québec depuis de longues années. Des luttes encore difficiles aujourd'hui, alors que la crise économique menace les acquis et que la «relance» profite avant tout au patronat.

À travers toutes ces années de militantisme syndical, j'ai appris qu'il y a toujours une continuité. J'ai confiance que la relève qui se bâtit présentement va être en mesure de faire face aux défis nouveaux posés par les changements technologiques en particulier. Je crois qu'il est urgent que les travailleuses et travailleurs s'emparent aussi des bénéfices des progrès technologiques, en revendiquant, comme la CSN le fait lors de ce congrès, la réduction des heures de travail.

«Je ne suis pas encore
assez vieux...»

Michel Chartrand

«Ça m'honore beaucoup! Mais je trouve que ce n'est pas encore le temps: je ne suis pas assez vieux! Je suis encore actif au Fond d'Aide aux Travailleuses et Travailleurs Accidentés (FATA) et à la caisse populaire des syndicats nationaux de Montréal.»

«J'invite d'autre part les jeunes militantes et militants à faire preuve de tenacité, c'est ça le problème des Québécois!»



52^{eme}

CONGRÈS



le président échange avec des délégué(e)s

«le congrès de la CSN, c'est une grande assemblée g

La politique de présence

«la CSN est un mouvement d'action»

Bien que le débat sur la CSST se soit déroulé dans un climat de ralliement, il reste que la participation de la CSN aux organismes gouvernementaux soulève des inquiétudes auxquelles le président a voulu répondre pendant l'interview.

Gérald: Notre présence à la CSST, à la Caisse de dépôt ou ailleurs n'est pas un substitut à l'action syndicale, c'est une question de stratégie. On doit être présent dans le débat idéologique au Québec, être sur les tribunes où l'on peut formuler des propositions plutôt que d'être toujours en réaction.

Simone: On va là sur la base de nos revendications, comme il faut aller partout où on peut les faire avancer.

Guy: Les délégués ont pleine confiance dans la CSN, mais on peut quand même se poser des questions sur la possibilité de se faire récupérer par le système.

Gérald: La CSN est un mouvement d'action, et ce qui doit guider notre politique de présence, c'est de savoir si ça sert notre action ou non. Pendant les années 60, la CSN était présente dans les débats qui ont permis de doter le Québec d'un vrai système d'éducation, d'un vrai système de santé, de la Caisse de dépôt, etc. Aujourd'hui, les interventions de la CSN pour le développement des secteurs économiques relèvent de la même préoccupation d'agir sur la transformation de la société.

La question des femmes

Un dossier ou une lutte?

Sylvie: À la suite du Grand Rassemblement, les revendications des femmes sont portées un peu plus loin, je sens que ça dérange. Croistu qu'à travers ce congrès, on peut mesurer que les femmes comptent pour la moitié des membres de la CSN?

Gérald: «Au congrès de '82, le contenu du rapport de la condition féminine présentait plusieurs éléments de nouveauté, des interrogations qui interpellaient les individus.

Aujourd'hui, le questionnement porte plus sur le fonctionnement, les pratiques syndicales, c'est plus délicat. L'impact est différent. Il y a des gens qui ont manifesté quelques inquiétudes en termes de paralélisme. Je ne connais pas l'ampleur de ces inquiétudes. Pour ma part, je crois que la question des femmes

à la CSN a avancé, les orientations sont de plus en plus claires, précises, des objectifs concrets sont proposés, à l'image même de ce congrès.»

Sylvie: «Nous avons demandé des sessions de formation d'accueil pour les syndiquées et une certaine autonomie dans les budgets des comités de condition féminine, ce sont deux choses concrètes qui semble avoir susciter beaucoup d'hésitations, peut-être parce qu'elles touchent un peu au pouvoir...»

Simone: «Au début, les luttes menées par les femmes étaient considérées tout à fait marginales. Aujourd'hui, c'est devenu, beaucoup grâce au travail du comité national, des revendications envisagées avec le même respect, le même sérieux que n'importe quelles autres.

Les femmes n'ont jamais fait d'éclat dans leurs batailles, mais elles n'ont jamais lâché. On s'en vient bien à la CSN.»

Le déroulement du congrès

«on va en tirer un plan clair pour les deux prochaines années»

Congrès d'unité, certes. Mais est-ce à dire que tout le monde est satisfait de son déroulement?

Sylvie: «Le congrès, c'est la meilleure formation que tu puisses avoir.»

Gérald: «Le climat des débats est beaucoup plus serein que dans le passé. On sent que le monde s'écoute



Gérald Larose, président de la CSN, Guy Langevin, syndicat de l'hôtellerie, Simone Voisine, présidente du syndicat des enseignantes, Sylvie Brassard, membre du conseil d'administration de la CSN.

érale»

mieux. J'ai fait le tour de certains ateliers, il m'est apparu qu'il y a eu beaucoup de débats très précis, plus proches de ce que vivent les membres.

D'autre part, il y a plusieurs éléments novateurs dans ce congrès: le jeu vidéo, **le Quotidien**, la pièce de théâtre sur les femmes, la projection d'un diaporama pendant une séance régulière.»

Sylvie: «Il y a eu la manifestation pour les travailleurs de Ménasco, ça été extraordinaire.»

Gérald: «Toutefois, plusieurs m'ont fait la remarque que les débats ont tardé à se traduire concrètement sur le plancher du congrès, je

m'interroge à savoir pourquoi, comment il serait possible de faire autrement.»

Simone, Sylvie et Guy: «Il faudrait peut-être présenter autrement le rapport de l'exécutif. De même, il faudrait inviter les comités à mieux établir des priorités dans les propositions à discuter en ateliers. On ne pourrait pas envisager la possibilité d'envoyer les documents au préalable?»

Gérald: «Il ne faudrait pas oublier que la CSN est la seule organisation syndicale que je connaisse où il y a une pratique de prise de parole directe. On fonctionne comme une énorme assemblée générale. **C'est l'expression de la démo-**

cratie directe. Dans les organisations syndicales américaines et européennes, l'encadrement est beaucoup plus serré dans les congrès. Jamais de résolutions ne peuvent surgir du plancher, tout passe par un comité de résolutions qui sélectionne en quelque sorte les propositions.»

Simone: «je souhaiterais bien que les suites de ce congrès se rendent dans les syndicats locaux, avec des moyens de mesurer l'enracinement de décisions qui se prennent ici.»

Gérald: «J'ai déjà pris deux engagements par rapport à ce congrès. Premièrement, un bilan du congrès devra être fait en bureau confédéral. Deuxièmement: une synthèse devrait être faite durant l'été de façon à ce que dès l'automne, les divers organismes, les salarié-es et même les syndicats puissent prendre connaissance d'un plan clair pour les deux prochaines années. Il faut que les suites de ce congrès, ses grandes orientations, soient prises en main partout.»

Sylvie: «Il est nécessaire que les membres vivent encore plus fortement leur sentiment d'appartenance à la CSN et que ça transparaisse dans les syndicats locaux.»

Gérald: «Ce que je respire à nouveau de ce congrès, c'est la confiance des membres envers son organisation. Le monde retrouve le sens historique de la CSN.»

L'unité syndicale

Les déboires du dernier front commun et les inquiétudes soulevées par le projet de la CEQ ont amené le président à exprimer l'idée suivante:

Gérald: Je ne crois pas que le projet de la CEQ représente un danger pour la CSN. C'est un projet sans avenir mais qui va déclencher le redéveloppement de l'unité syndicale selon des formes nouvelles. Je crois qu'on est allé au bout de la formule des fronts communs tels qu'on les a connus, et le souffle du présent congrès me dit qu'on sera à même de faire de nouvelles propositions pour l'unité syndicale.



Macamic, Abitibi
 eil central de la Gaspésie
 national de la condition féminine

MANQUE IMPORTANT DE SUBVENTIONS

Le nouveau ministre délégué à la condition féminine, Denise Leblanc-Bantey, a annoncé récemment l'ouverture de 4 000 nouvelles places en service de garde, dont 3500 en garderies et 500 en milieu familial reconnu. Ceci représente un budget de 4,6 millions \$, la création de 800 emplois et l'ouverture possible de 77 nouvelles garderies. Cette nouvelle a sûrement réjoui les nombreux parents qui cherchent une place en garderie pour leur enfant et les étudiant(e)s en techniques de garderie dans les Cégep.

Toutefois, cette annonce n'améliore en rien la situation des garderies déjà existantes qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts.

Le manque de subventions

Les difficultés financières des garderies se résument facilement: le manque de subventions. Le gouvernement du Québec n'accorde que \$3.50 par jour par enfant comme subvention directe aux garderies. Ce montant est quatre (4) fois plus élevé en Ontario. Et selon les garderies, c'est une subvention directe de \$10. par jour par enfant qui permettrait un développement substantiel des garderies.

Et pourtant, il semble bien que ces budgets ne seront pas augmentés en 1984-85, nous a déclaré Daniel Fines de l'Office des services de garde à l'enfance. «L'ajout des 4,6 millions \$ pour des nouvelles places en garderies sera la seule augmentation du budget. La subvention directe restera à \$3.50 et le Plan Bacon ne sera pas modifié. C'est du moins ce que l'Office prévoit. Conséquemment, la situation financière sera très tendue l'année prochaine.»

C'est pourquoi le Regroupement des garderies sans but lucratif du Montréal métropolitain (RGMM) demande des subventions pour permettre aux garderies de survivre, de maintenir des services de qualité et une accessibilité réelle aux parents.



Plus cher

«Les parents doivent payer de plus en plus cher, et les travailleurs(se)s se contenter de salaires de «crève-faim» pour ne pas mettre leur garderie en faillite», révèle une enquête réalisée par le RGMM auprès de ses garderies membres. À ce propos, les études menées par l'Office des services de garde en arrivent aux mêmes conclusions.

Actuellement, les coûts des cotisations pour un enfant en garderie sont en moyenne de \$12.50 par jour. En mai 1984, ils augmenteront de 50¢ à \$2. par jour. Les parents devront donc déboursier une petite fortune pour défrayer les frais de garde: près de \$300. par mois pour un seul enfant...

Le Plan Bacon (aide financière aux parents à faibles revenus) n'a pas été indexé depuis 1979, et son maximum atteint toujours \$9. par jour. Les modifications apportées à l'échelle des revenus en mars 1983, quoique très minimes, ont permis à un plus grand nombre de familles d'y avoir accès. Cependant, les familles qui en bénéficiaient doivent débours

ser davantage à cause des hausses de cotisations.

En clair, cela signifie que les familles à revenu moyen doivent payer le plein prix pour envoyer leur enfant à la garderie. Conséquemment, on ne retrouve plus dans les garderies que deux couches de la population. D'une part, les familles à bas revenus qui peuvent bénéficier du Plan Bacon: 84% des enfants à la garderie L'Éléphant bleu et 79% à la Sourithèque à Montréal! D'autre part, les autres sont majoritairement des enfants de professionnels, de médecins, d'architectes, comme nous l'a affirmé Diane Giroux, coordinatrice à L'Éléphant bleu.

«C'est tout à fait injuste pour les familles à revenus moyens. Imaginez-vous, une famille dont les deux parents travaillent au salaire minimum n'a même pas droit au Plan Bacon. Ils doivent donc payer entre \$60. et \$80. par semaine pour faire garder leur enfant. Pas surprenant qu'ils retirent leur enfant de la garderie, même s'ils considèrent que la garderie est le milieu de vie qui respecte le mieux les besoins de leur enfant.»

petites nouvelles



100 ans sur le métier...

Au mois d'août prochain, M. Émile Lebreux, un charpentier-menuisier de Lévis célébrera son centième anniversaire de naissance. M. Lebreux a été membre des syndicats catholiques de l'époque, les précurseurs de la CSN, et Nouvelles CSN l'a rencontré chez lui à Lévis histoire de souligner cet anniversaire.

Nous sommes en 1902, M. Émile Lebreux est âgé de 18 ans. Il sort de chez lui à Lévis, le coffre à outils en bandoulière et descend la fameuse côte du Passage, emprunte le traversier et une fois sur les rives de Québec il poursuit sa marche jusqu'à la Citadelle où il travaille à des travaux de restauration.

«Dans ce temps, se remémorait-il, l'ouvrage était rare. Il fallait être fantasque et ne pas avoir peur de se présenter à l'ouvrage». C'était l'époque où la journée normale de travail était de 10 heures et les ouvriers de

la construction terminaient fréquemment leur journée tard en soirée, parfois à minuit, et cela toujours rémunérés aux taux horaires réguliers.

M. Lebreux se rappelle: «On passait tout droit après 6 heures et on travaillait comme des chiens. On avait 30 minutes pour manger. 30 minutes non payées. Pas de travail Pas de payel»

Plus tard, M. Lebreux se dénicher un emploi lors de la construction du Petit Colisée à Québec. C'est à cette époque, dans les années 30, qu'il se joint à l'Union catholique des charpentiers-menuisiers de Québec. «C'est moi qui a trouvé l'union» lance-t-il. Pourquoi? «Aujourd'hui il y a des lois dans la construction. Avant ça, les employeurs ça ne les dérangeaient pas de faire mourir un homme à l'ouvrage explique M. Lebreux!» Est-ce que la situation des travailleurs a changé? La réponse de M. Lebreux est claire: «l'union a aidé à faire passer des lois pour le travailleur. L'union a amélioré de beaucoup les conditions de travail».



inter-national

POLOGNE Syndicalistes torturés

Le bureau de coordination à l'étranger du syndicat indépendant Solidarnosc lance un appel pour mettre fin à la torture des syndicalistes dans les prisons polonaises.

Une lettre du détenu Andrzej Slowik, président du conseil régional de Solidarnosc à Lodz, une grande ville industrielle du centre de la Pologne, relate les sévices subis par lui et par un de ses camarades.

Les deux syndicalistes, en grève de la faim, sont gavés depuis le 11 avril. Pour ce faire, les gardiens ont recours à la manière forte: on leur piétine les orties et leur tord le bras jusqu'à ce qu'ils hurlent - le tube de gavage est ensuite introduit dans la bouche du détenu.

Les syndicalistes incarcérés subissent, outre la torture et la réclusion, le recours à une cellule spéciale, «le thermos», dépourvue de toilette, d'eau et d'aération. Cette cellule, à double paroi et à double porte, parfaitement étanche et sécuritaire, est réservée aux syndicalistes qui réclament le statut de prisonnier politique.

Hors les murs, les familles des dirigeants clandestins font l'objet de chantage, de harcèlement, voire de brutalité aux mains de

la police secrète. Les agents perquisitionnent chez eux au milieu de la nuit, les épouses sont détenues, les enfants laissés sans surveillance. De plus, ces syndicalistes ont perdu leur emploi et vivent dans des conditions des plus précaires.

Ces familles de syndicalistes apprécient tout message de solidarité. Les colis sont d'un grand secours: la nourriture en conserve, les articles de toilette et les vêtements et souliers en bon état.

Écrivez à:

Mme Bogmila Janas
ul Hawajska 12 m 69
Warsawa, POLOGNE

Mme Wacława Bujak
ul 11 go Listopada 26
05807 PODKOWA
LESNA WSCH.
POLOGNE.

ou envoyez un don en \$ à
Solidarnosc-secours:
c.p. 72, Deux-Montagnes
Québec, J7R 4K1



Quiéren hablar español? Voulez-vous parler l'espagnol? Les travailleurs et les travailleurs qui souhaitent apprendre la langue espagnole peuvent le faire en s'informant auprès du Carrefour culturel Québec-Cuba. Cet organisme organise un stage d'apprentissage de cette langue entre le 1^{er} juillet et le 29 juillet 1984. Le coût du stage est de \$1250.00 tout compris. Hasta la vista!



divers

CIBL-FM survivra!

La radio communautaire de l'Est de Montréal, CIBL-FM 104,5 survivra! La dernière campagne de financement populaire du 6 au 13 avril derniers a rapporté la somme de \$15,000.00.

Après 4 ans d'existence les artisans de cette radio située Boulevard Pie-IX à Montréal servent toujours les résidents des quartiers Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont, Plateau Mont-Royal et Centre sud et présentent des émissions d'affaires locales et alternatives: centenaire du quartier, lutte des assisté-e-s sociaux, luttes des locataires, musiques internationales, musiques rock et blues, etc...

Rappelons que la première station radiophonique communautaire a vu le jour en 1973 dans les locaux du pavillon De Konyneck à l'Université Laval à Québec. Il s'agit de CKRL-MF, 89,1 et cette station diffuse toujours.

STAGE Syndicalisme et bureautique

À la demande de la CSN, l'OFJQ organise un stage en France sur le syndicalisme et la bureautique. La question des changements technologiques est une priorité importante à la CSN et elle le sera aussi dans les années qui viennent. La bureautique affectera particulièrement l'emploi et les conditions de travail des femmes

Objectifs du stage:

□ Prendre connaissance et échanger sur le rôle joué par les centrales syndicales face aux changements technologiques.

□ S'informer des revendications syndicales concernant tant le processus de

12 Nouvelles CSN

mise en place de la bureautique que la déqualification du travail et sa réorganisation (le travail à domicile, la sous-traitance, le temps partiel...).

□ Échanger sur les nouveaux droits des femmes face à ces changements: information, formation des emplois plus qualifiés, et déséxisation de l'emploi. Les interlocuteurs français seront des personnes-ressources au sein de fédérations syndicales et des membres de syndicats locaux impliqués dans ces questions.

Sont admissibles

Des militant-e-s de syndicats locaux, engagé-e-s dans une réflexion sur la bureautique.

Âge: 18 à 35 ans

Nombre: 21 personnes

Date-limite de réception des dossiers de candidature à l'OFJQ: 29 juin

Réunion préparatoire: 28-29 juillet

Séjour en France: du 18 septembre au 3 octobre.

Coût: 520\$

Vous trouverez des fiches de candidature dans le journal de l'OFJQ «Stagiaire», que vous pouvez vous procurer auprès de votre conseil central ou de votre fédération, ou encore en communiquant avec Jocelyne Everell, au service de génie industriel: (514)-598-2163

À diffuser sans faute: Noranda

Dans un documentaire de 55 minutes et 15 secondes, Noranda, les réalisateurs abitibiens Daniel Corvec et Robert Monderie ont illustré simplement et pertinemment les problèmes de santé des travailleurs de la raffinerie de cuivre du Nord-Ouest Québécois.

Le documentaire révèle aussi que la mine Noranda est la principale source de pluies acides au Québec avec ses «60 tonnes/heure d'anhydride sulfureux propulsé dans l'atmosphère depuis 1925...

A NE PAS MANQUER!
UNE OEUVRE UNIQUE

LES FILMS DU CRÉPUSCULE
présente

NORANDA

Un document percutant et dérangeant sur l'empoisonnement massif d'une population.

Un film de Robert Monderie et Daniel Corvec

Précédé du court métrage «UNE MOUCHE À FEU» de Richard Desjardins et Robert Monderie

au CINÉMA PARALLÈLE du 7 au 20 mai

La CSN, dont les ouvriers de la Noranda sont membres depuis 1980, a contribué financièrement à la réalisation de ce film important. Par ailleurs la centrale syndicale avait commandée à l'époque une étude à des experts en médecine industrielle

de l'hôpital Mount-Sinai de New-York.

Les syndicats désireux de projeter ce film à l'occasion d'une assemblée ou d'une soirée peuvent le louer pour la somme de \$110.00 en le réservant aux **Films du Crépuscule: 514-849-2477.**



PRESSES SOLIDAIRES Deux ans déjà

«La consolidation syndicale reste à faire. Cependant, ce dont nous pouvons nous réjouir c'est d'avoir réussi à conserver nos emplois tout en améliorant nos conditions de vie et de travail et cela en dépit de la crise économique.»

C'est le commentaire fait par la présidente du Syndi-

cat des travailleuses et des travailleurs des Presses Solidaires (FTPF-CSN), Anne-Marie Motter, à l'occasion du deuxième anniversaire de l'autogestion de l'imprimerie le 24 mai dernier.

Affilié à la CSN depuis plus de deux ans, ce syndicat qui comprend près de 20 membres, a négocié l'autogestion de l'entreprise lors de la ratification de sa première convention collective. Bonne Fête!



la loi et nous

CTCUM La tutelle pourrait être levée

Le ministre du Travail Raynald Fréchette a laissé entendre le 25 mai que la tutelle imposée au Syndicat du transport de la CTCUM depuis plus d'un an pourrait être levée rapidement.

Au cours d'une rencontre avec une délégation syndicale dirigée par le président de la CSN Gérard Larose, le ministre Fréchette a admis qu'un rapport préliminaire remis par les tuteurs confirmait les faits que les représentants syndicaux venaient d'apporter à l'appui de la demande de levée de la tutelle.

Les représentants de la CSN, du Conseil central de Montréal, de la Fédération des employé-e-s des services publics et du Syndicat de la CTCUM ont en effet démontré l'inutilité de la tutelle. La convention collective a été réglée à l'automne sans l'intervention des tuteurs. De plus, il ne reste qu'une cinquantaine de griefs en suspens, sur les quelque 500 qui tardaient à se régler.

«Quant à nous, l'amélioration de la situation est due au changement d'attitude de la direction de la CTCUM, pas au fait que le syndicat ait été mis en tutelle», a affirmé le président de la CSN.

Ce dernier a affirmé que la CSN n'avait jamais accepté qu'un de ses syndicats affiliés soit victime d'une tutelle. «Notre fonctionnement démocratique n'a rien à envier à aucune organisation. D'ailleurs, le premier geste des tuteurs a été de reconformer la direction actuelle du syndicat dans son rôle», a déclaré le président de la centrale.

14 Nouvelles CSN



Des travailleurs du CA Henri Dunant au dernier congrès de la CSN

Les syndiqué-e-s perturbent le colloque de l'ANAQ

Le vendredi matin, 25 mai, une dizaine de travailleuses et de travailleurs du centre d'accueil Henri Dunant de Ville Émard, un quartier du sud-ouest de Montréal, ont quelque peu perturbé le colloque de l'Association des centres d'accueils du Québec (ACAQ) au centre Sheraton sur le Boulevard Dorchester à Montréal.

En effet, ces syndiqué-e-s ont distribué aux 800 congressistes, pour la plupart des administrateurs, un tract intitulé: «22 suspensions à Henri Dunant: ils et elles voulaient améliorer la condition des bénéficiaires».

Rappelons qu'après une année de pourparlers, la direction du centre d'accueil faisait toujours la sourde oreille aux revendications du syndicat CSN qui souhaite une augmentation du personnel afin d'assurer de meilleurs soins aux bénéficiaires ainsi que le respect de l'ancienneté des

employé-e-s à temps partiel.

Et après un an de négociations, le directeur général du centre, Germain Harvey, a informé le syndicat que, contrairement aux pratiques antérieures, les employé-e-s à temps partiel ne remplaceront pas le personnel régulier durant la période estivale. Ces remplacements seront assumés par des étudiant-e-s.

C'est la goutte qui a fait déborder le vase et les employé-e-s ont effectué une première journée d'études le mardi 8 mai. Après 8 journées d'études, l'employeur leur a fait savoir qu'il reprendrait les négociations si les salarié-e-s retournaient au travail. Ils et elles ont voté de bonne foi à l'unanimité en faveur d'une reprise des opérations. La réponse de l'employeur ne tarda pas: 22 suspensions et pas de négociations. C'est ce que les employé-e-s ont dénoncé le 25 mai.



conditions de travail

MONT-JOLI Non à la fermeture de Landreville

Les travailleurs et travailleuses de la boulangerie Landreville ont débrayé spontanément lundi le 28 mai, afin de dénoncer l'attitude de Gailuron qui s'est porté acquéreur de la boulangerie Landreville le 1^{er} mars 1984. Ils et elles ne peuvent comprendre qu'après 65 ans d'opération, leur entreprise ferme les portes, faute de rentabilité sinon que pour n'éliminer que la concurrence.

Après avoir déposé une requête en accréditation le 17 février 84, et tenté de négocier des conditions de travail respectables, ces nouveaux syndiqué-e-s ne peuvent que déplorer le fait que toutes les rencontres de négociation ont été vaines et que la réponse à l'amélioration de leurs conditions de travail fut l'annonce de la fermeture pour octobre 84 et de 10 mises-à-pied en juin.

Le geste posé vient démontrer la volonté de ces travailleurs et travailleuses de ne pas rejoindre le rang des chômeurs et chômeuses et de maintenir leur entreprise ouverte.

Avec un taux de chômage de 25 %, Mont-Joli ne peut non plus se permettre 30 nouveaux prestataires de l'assurance-chômage.

Il en va de l'économie régionale mais aussi de la qualité des produits servis dans la région.

Le syndicat des travailleurs et travailleuses de la boulangerie (CSN) s'engage à mener la bataille jusqu'ou il faudra pour s'assurer de conserver leurs emplois.

BILLET



Parler 90 minutes
pour ne rien dire

Dans l'histoire du petit garçon qui passait son temps à crier «Au loup! Au loup!», il est arrivé que plus personne ne l'a écouté, le jour où il a eu quelque chose à dire.

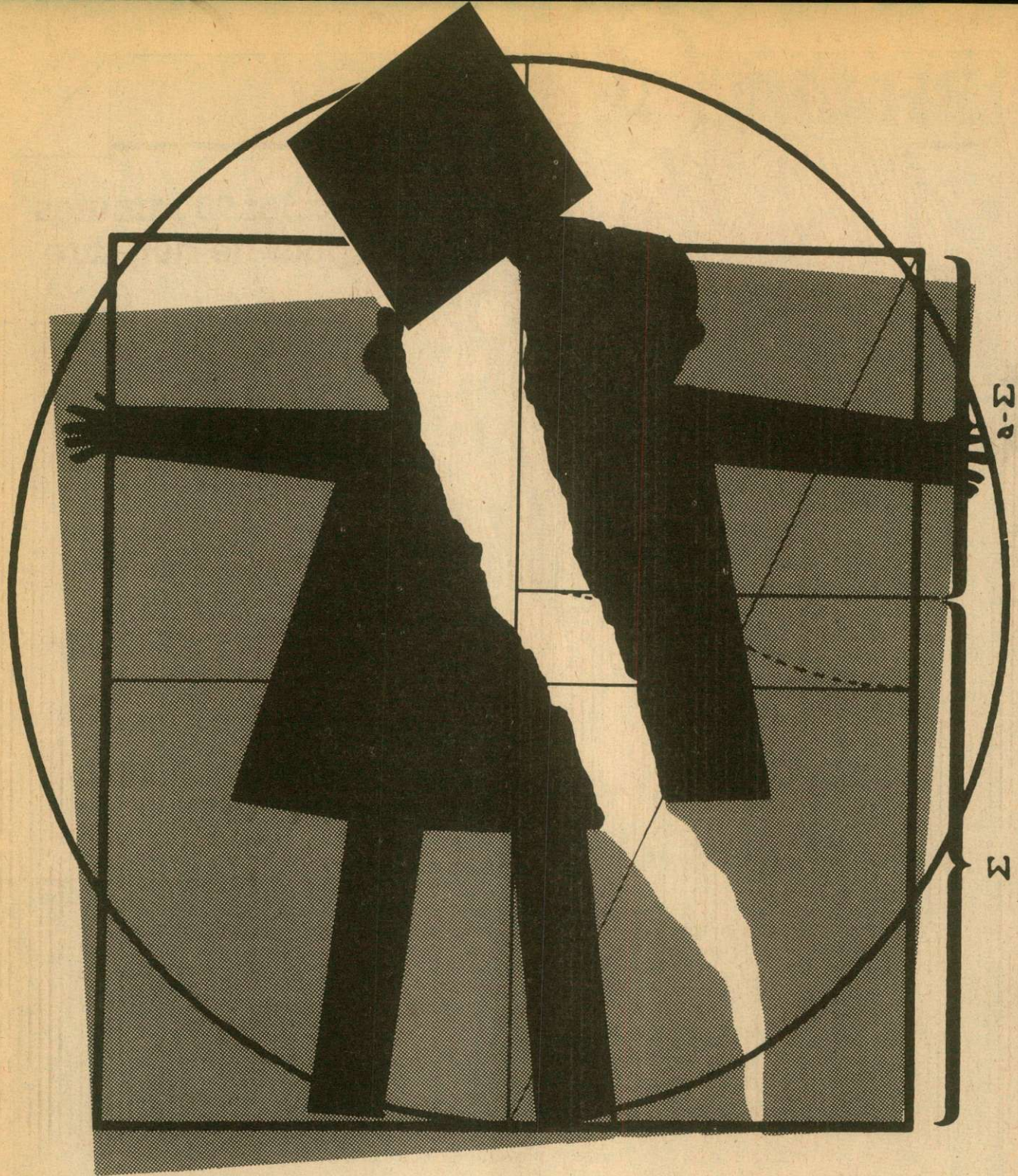
C'est ce qui risque d'arriver au ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

Ceux et celles qui ont eu le courage (!) de l'entendre jusqu'à la fin de son discours du budget, le 15 mai, n'ont pu s'empêcher de penser qu'il s'agissait là d'un exercice dont tout le monde aurait pu se passer. Il y a un vieux principe, dans la morale populaire, qui veut que lorsqu'on n'a rien à dire, on ne parle pas. M. Parizeau n'avait rien à dire et il a pourtant parlé durant une heure et demie.

Une heure et demie de phrases creuses, d'où ont été évacuées toutes les difficultés qui font le quotidien du monde ordinaire. Le vide. Le vide absolu. M. Parizeau, qui a déjà été un saltimbanque de talent, qui a déjà su marcher sur un fil de fer avec une certaine élégance, au temps de ses premiers budgets, s'exécute aujourd'hui avec la souplesse d'un éléphant. Juste retour des lois de la nature.

Le drame est d'ailleurs dans ce vide, dans ce trou immense que constitue ce non-budget: les jeunes assistés-sociaux à \$152 par mois, les 410,000 chômeurs et chômeuses, les quelque 700,000 assistés-es sociaux et leurs familles attendaient autre chose qu'un long ronflement de 90 minutes.

À d'autres époques, des révolutions ont été déclenchées pendant que dans les parlements, on ronflait, on parlait pour ne rien dire, masquant sous un déluge de mots l'absence de politiques. Cela finit par se savoir.



**LES ACTES DU COLLOQUE
SUR LES EFFETS
DES CONDITIONS
DE TRAVAIL
SUR LA SANTÉ
DES TRAVAILLEUSES**

organisé par le comité de condition féminine de la CSN et parrainé par le Bureau international du travail (BIT) du 15 au 21 mai 1983 à l'université du Québec à Montréal.

Cette publication du comité de la condition féminine CSN est en vente au coût de \$12.00 plus les frais d'expédition au Centre de documentation de la CSN

Pour informations

Heures d'ouverture:
de 13 h 30 à 17 h,
du lundi au vendredi;
téléphoner au préalable
à (514) 598-2151